

APPEL À PROJETS
RÉSIDENCES MULTI-SITES DE CRÉATION IN SITU
PROGRAMME NOMADES - 2018/2019
NOS LIEUX COMMUNS

APPEL À PROJETS 2018

Afin de soutenir la création artistique et sa diffusion dans des espaces de nature, des jardins ou des lieux atypiques, le réseau Nos Lieux Communs met en œuvre un programme de résidences multi-sites de création in situ pour des artistes professionnels : le programme **NOMADES**.

Le programme **NOMADES** a été conçu dans l'intention de susciter de nouvelles approches sensibles et plurielles des espaces naturels par l'expérience du corps et du mouvement. À travers la création chorégraphique contemporaine, le réseau Nos Lieux Communs souhaite engager de nouvelles expériences sensorielles entre le corps et l'espace naturel, et renouveler la lecture des paysages.

Les équipes artistiques retenues dans le cadre de cet appel à projet seront invitées à s'immerger dans différents espaces du réseau pour y créer une œuvre destinée à être diffusée. Pour ce faire, le programme **NOMADES** propose d'accueillir des artistes en résidence de création sur plusieurs lieux afin qu'ils puissent prendre le temps de l'observation et de la compréhension de ces espaces de nature investis.

Ce programme est destiné aux professionnels de toute forme artistique : arts chorégraphiques, visuels, sonores... avec une attention particulière portée aux projets pluridisciplinaires et à leur capacité à s'adapter d'un lieu à l'autre.

NOS LIEUX COMMUNS

Nos Lieux Communs est un réseau de sept structures culturelles dédiées à la création contemporaine et au spectacle vivant qui inscrivent leurs actions dans des espaces naturels, des lieux atypiques et des jardins remarquables en France. Ces structures développent leurs projets artistiques comme des révélateurs du paysage et du contexte au sens large, pensés comme une expérience sensorielle, et interrogent les points de vue sur l'espace public et le monde au prisme des regards singuliers des artistes.

Les sept structures qui constituent ce réseau sont :

- *ENTRE COUR ET JARDINS*, où les artistes sont invités à intervenir dans des jardins de Bourgogne et Champagne (Barbirey-sur-Ouche, Dijon, Bussy-Rabutin, Reims). www.ecej.fr

- *EXTENSION SAUVAGE*, une aventure chorégraphique en milieu rural portée par l'association Figure project, sur un territoire allant de Combourg à Bazouges-la-Pérouse, en Ille-et-Vilaine. www.extensionsauvage.com

- *FORMAT*, qui conduit un travail annuel d'infusion de l'art chorégraphique et pense un territoire de danse en Ardèche méridionale : résidences de création, parcours de transmission et de pratique de la culture chorégraphique, circulation des œuvres. www.format-danse.com

- *LE PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU*, situé à Ermenonville, dans l'Oise, Centre culturel de rencontre qui développe un programme artistique et culturel pluridisciplinaire dont le Festival des fabriques, dédié à la création contemporaine. www.parc-rousseau.fr

- *À DOMICILE*, à Guissény, village du Finistère Nord en Bretagne, invite des artistes proches du champ chorégraphique à partager un processus avec la population du territoire depuis 2007. www.adomicile.guisseny.fr

- *PLASTIQUE DANSE FLORE*, dont le festival se déroule depuis 2007 dans le Potager du Roi à Versailles, en partenariat avec l'École nationale supérieure de paysage. www.plastiquedanseflore.com

- *2D2H*, sur la côte basque entre le Domaine d'Abbadia, sur la commune d'Hendaye, et la ville d'Hondarribia, ce festival est porté par l'association Bizkiak Project.

CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Présentation d'un projet de **création**
- Prise en compte de la notion d'**in situ**

Les résidences s'articuleront en deux étapes successives :

- Un premier temps d'immersion et de travail, favorisant la découverte et la compréhension des contextes spécifiques des différents lieux d'accueil.
- Une étape de finalisation et de présentation publique des œuvres créées dans le cadre des événements organisés par les structures d'accueil. Les conditions de la cession seront négociées entre le Résident, les lieux d'accueil et Nos lieux communs.

Les équipes artistiques seront accueillies par au moins 3 des structures membres du réseau pour une durée de 6 semaines minimum, réparties entre ces sites.

Le programme Nomades garantit :

- un apport financier de coproduction de 10 000 € TTC maximum pour le déroulement des résidences.
- les logements nécessaires pour la résidence pour 4 personnes maximum (à voir selon les possibilités pour un nombre plus important)

Calendrier des périodes de résidence et diffusion :

Période de résidence : octobre 2018 – octobre 2019

Période de diffusion : juin 2019 – octobre 2019

COMMENT PARTICIPER ?

Chaque candidat doit faire parvenir par e-mail, à l'adresse **nlc.nomades@gmail.com** au plus tard le 15 mars 2018 :

- Un dossier de présentation du projet mettant en avant la création in situ de l'œuvre, en lien avec les lieux du réseau.
- Un calendrier prévisionnel
- Un budget prévisionnel (précisant les sommes déjà acquises)

Les candidats seront informés des résultats par e-mail en **mai 2018**.